

Dans chaque domaine, l'enseignement optionnel de culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre associe, sous forme de volets, des contenus relevant de la pratique artistique (technique dans une discipline dominante et techniques connexes, projets individuels et collectifs) et d'autres concernant la culture liée au domaine choisi et plus généralement artistique (connaissance des œuvres, des genres, des périodes, de l'histoire des arts, pratiques et techniques d'analyse et de commentaire).

Qu'il s'agisse de danse, de musique ou de théâtre, les élèves réalisent des projets d'interprétation et de création, individuellement, en groupe ou en classe entière. Ils peuvent également travailler sur un projet avec d'autres élèves qui suivent un enseignement artistique quel qu'en soit la nature (danse, musique, théâtre, mais également option facultative art toutes séries dans un autre domaine). Enfin, l'équipe pédagogique peut solliciter un partenaire extérieur, artiste ou professionnel de la culture afin de tirer pleinement parti de ces démarches.

➡ Accès à la formation

Ce bac s'adresse aux instrumentistes, aux danseurs ou comédiens qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion. Accès sélectif. Motivation et résistance physique sont de rigueur. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire.

➡ Débouchés

Dans les domaines de l'enseignement (professeur, animateur, intervenant.....), de la gestion et de la médiation culturelle (gestionnaire de spectacles, administrateur de salle....), du spectacle (pianiste, compositeur, chef d'orchestre, danseur...).

➡ Enseignements de spécialité

Ils doivent répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel.

Les compétences qu'ils auront développées en fin de lycée leur permettront de choisir en classe de terminale les formations post-bac dans lesquelles ils seront les plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement supérieur, et conformément au projet personnel qu'ils auront approfondi.

3 Spécialités en classe de 1ère :

- * Économie, droit et environnement du spectacle vivant.
- * Culture et sciences chorégraphiques, musicales ou théâtrales.
- * Pratique chorégraphique, musicale ou théâtrale.

2 Spécialités en classe de terminale :

- * Culture et sciences chorégraphiques, musicales ou théâtrales.
- * Pratique chorégraphique, musicale ou théâtrale.

Programme 2de

Enseignements	2de
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h
Sciences numériques et technologiques	1h30
Enseignements optionnels 1 enseignement général au choix	2de
Langue et cultures de l'Antiquité : latin	3h
Langue et cultures de l'Antiquité : grec	3h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3h
Langue des signes française	3h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/ histoire des arts /danse/musique/théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du cirque	6h
Écologie-agronomie-territoires- développement durable (dans les lycées d'enseignement agricole)	3h
Enseignements optionnels 1 enseignement technologique au choix	2de
Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Création et culture - design	6h
Culture et pratique de la danse, de la mu- sique ou du théâtre	6h
Atelier artistique (horaire annuel)	72h

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2de :

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume ho-
raire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le
volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif
peut varier selon les besoins des élèves et les moda-
lités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION :

LES TROIS AXES :

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supé-
rieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation.





Programme 1ère et terminale

Enseignements	1ère	Tle
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h	18h
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4h	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		
Enseignements de spécialité	1ère	Tle
Economie, droit et environnement du spectacle vivant	3h	-
Culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales	5h30	7h
Pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale.	5h30	7h
Enseignements optionnels	1ère	Tle
Arts (4)	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Langue des signes française	3h	3h
LVC	3h	3h
Langues et civilisations de l'antiquité	3h	3h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3h

- (1) Dont 1h d'ETLV. La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut-être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.
- (2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.
- (3) 54h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.
- (4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.

Examen des épreuves anticipées en 1ère			
Intitulé	Coeff	Nature	Durée
Français (écrit)	5	Ecrite	4h
Français (oral)	5	Orale	20 mn
Mathématiques	2	Ecrite	2h
Examen des épreuves finales en Terminale			
Philosophie	4	Ecrite	4h
Epreuve orale terminale	14	Orale	20 mn
Culture et sciences chorégraphiques / ou musicales / ou théâtrales	16	Ecrite	4h
Pratique chorégraphique / ou musicale / ou théâtrale	16	Pratique	50mn

OPTION DANSE

La formation permet ainsi à l'élève de :

- progresser dans l'interprétation chorégraphique dans sa discipline principale et dans une discipline complémentaire ;
- conduire un travail de composition chorégraphique ;
- connaître les différents enjeux et formes de danse dans le monde contemporain ;
- construire un regard critique sur la danse ;
- développer des habiletés transversales relatives à la méthodologie, au travail collaboratif, à la communication et à la confiance en soi.

CLASSE DE SECONDE

Compétences travaillées

L'élève enrichit ses compétences à travers des expériences de danseur, de spectateur et de chorégraphe. Ces différentes postures nécessitent la mobilisation et le développement de trois champs de compétences :

Interprétation

- Perfectionner un vocabulaire chorégraphique.
- S'approprier un langage gestuel.

Restitution

- Présenter une composition chorégraphique individuelle ou collective.
- Rendre compte de son expérience de danseur et de spectateur, à l'écrit et à l'oral.
- Discuter ou débattre de l'art de la danse, à l'écrit et à l'oral.

Analyse

- Mobiliser une méthodologie permettant d'analyser une œuvre.
- Découvrir les savoirs corporels spécifiques à la danse.

Durant l'année scolaire, les élèves interrogent trois perspectives au moins, chacune relevant d'un champ différent.

Danse et société

- Art chorégraphique, engagement et pouvoir.
- Art chorégraphique et monde contemporain.
- Art chorégraphique et espaces scéniques.

Danse et langages

- Art chorégraphique, et autres langages artistiques / nouvelles technologies.
- Art chorégraphique et dramaturgie.
- Art chorégraphique et scénographie.

Danse et esthétiques

- Art chorégraphique, traditions et filiations.
- Art chorégraphique et diversité des références chorégraphiques.
- Art chorégraphique, représentations, mises en jeu et discours sur le corps.

CLASSE DE 1ère ET Terminale

Compétences travaillées

Interprétation

- Développer et renforcer les compétences techniques du danseur dans différents registres expressifs et esthétiques.
- Perfectionner et utiliser de manière pertinente le vocabulaire chorégraphique.
- Mobiliser un langage gestuel riche, maîtrisé et pertinent.
- Affiner sa qualité de présence et préciser son intention dans son interprétation.

Restitution

- Situer les acteurs majeurs de l'art chorégraphique (chorégraphes, interprètes, théoriciens, collaborateurs artistiques), les courants, les œuvres, dans leurs contextes historiques, sociaux, culturels et techniques.
- Identifier les grands courants et enjeux de la création chorégraphique actuelle.
- Conduire la captation visuelle d'une séquence chorégraphiée (prise de vue, montage) et en présenter les partis pris.
- Concevoir et présenter une création singulière, et envisager les modalités de sa médiation.

Analyse

- Mobiliser des outils d'analyse au service de la compréhension d'une séquence de mouvements.
- Analyser une œuvre selon divers axes pour en dégager les éléments constitutifs et la situer dans ses contextes.
- Mobiliser ses connaissances musicales au service de la compréhension d'une œuvre chorégraphique.
- Affiner sa perception sensorielle, identifier les effets de sa pratique sur soi.
- Porter un regard analytique et critique sur sa propre pratique et évaluer ses besoins.
- Identifier et investir les savoirs corporels spécifiques à la danse.

Chaque année du cycle, au moins trois perspectives relevant de champs de questionnement différents sont choisies par l'équipe pédagogique.

En classe terminale et en vue des épreuves de spécialité du baccalauréat, trois perspectives parmi celles choisies sont obligatoirement mobilisées. Elles sont à ce titre spécifiquement mentionnées ci-dessous.

Art chorégraphique et société

- Art chorégraphique, engagement et pouvoir.
- Art chorégraphique et espaces scéniques.
- Classe terminale : Art chorégraphique et monde contemporain.

Art chorégraphique et langages

- Art chorégraphique et dramaturgie.
- Art chorégraphique et scénographie.
- Classe terminale : Art chorégraphique et autres langages artistiques / nouvelles technologies.

Art chorégraphique et esthétiques

- Art chorégraphique, traditions et filiations.
- Art chorégraphique et diversité des références chorégraphiques.
- Classe terminale : Art chorégraphique, représentations, mises en jeu et discours sur le corps.

OPTION MUSIQUE

L'enseignement optionnel de culture et pratique de la musique en classe de seconde accueille les élèves qui souhaitent d'une part poursuivre la formation en éducation musicale qu'ils ont suivie les années précédentes, d'autre part approfondir la pratique musicale qui est la leur depuis plusieurs années et qu'ils étudient au sein d'un établissement d'enseignement artistique. Attentif à la singularité des parcours de formation artistique de chaque élève, qu'ils relèvent de la tradition classique, du jazz, des musiques actuelles, de l'électroacoustique ou encore des musiques traditionnelles, tenant compte des exigences et des contraintes liées à leur discipline dominante, il permet d'approfondir les techniques qui y ont trait, d'en découvrir d'autres, de pratiquer la musique dans une diversité de situations, de développer une culture organisée autour de références multiples et nourrie par une écoute entraînée et critique.

Compétences travaillées

Selon des équilibres variables, les compétences présentées ci-dessous sont travaillées dans la plupart des situations relevant des volets de contenus précisés infra. Elles relèvent de deux champs principaux, le premier relatif à la pratique musicale, le second à la culture musicale et artistique.

Pratique musicale ▪ Approfondir la maîtrise technique de sa discipline dominante. ▪ Découvrir, utiliser et approfondir un choix de techniques en lien avec sa discipline dominante. ▪ Pratiquer la musique dans une diversité de situations artistiques (individuelles, collectives, instrumentales, vocales, etc.).

Culture musicale ▪ Écouter, comparer, commenter la musique interprétée, créée ou écoutée. ▪ Approfondir, élargir, organiser et mobiliser sa culture musicale et artistique. ▪ Échanger, partager, argumenter et débattre sur la musique, les projets artistiques menés et les œuvres étudiées. ▪ Mener des recherches documentaires sur les œuvres, la musique et les arts afin d'enrichir les projets artistiques menés. Durant l'année scolaire, les élèves interrogent trois perspectives au moins, chacune relevant d'un champ différent.

Musique et société ▪ La place de l'artiste dans la Cité. ▪ Les pratiques musicales dans la sphère privée. ▪ La musique, ses fonctions et sa diffusion. ▪ Les lieux et espaces de la musique. ▪ La musique et sa médiation.

Musique et langages ▪ Échelles sonores, écritures, formes, œuvres. ▪ Diversité des langages de la musique. ▪ De l'œuvre à ses interprétations. ▪ Tradition écrite / tradition orale. ▪ Musique, facture instrumentale et technologies. ▪ Du son au langage musical.

Musique et esthétiques ▪ L'espace du jeu et le corps du musicien. ▪ Pratiques musicales individuelles, diversité des esthétiques, partages et influences. ▪ Le musicien, identité esthétique, pluralité des cultures et traditions ▪ Le musicien dans un espace artistique mondialisé

CLASSE DE 1^{ère} ET Terminale

Compétences travaillées

Techniques musicales ▪ Développer et mobiliser ses compétences techniques d'interprète et de créateur. ▪ Développer et mobiliser une connaissance approfondie des styles et des techniques qui organisent les langages musicaux. ▪ Développer et mobiliser une écoute adaptée (analytique, critique, comparée, etc.) à chaque situation musicale : jeu individuel ou collectif, écoute d'œuvres enregistrées ou en concert.

Pratiques musicales ▪ Identifier et maîtriser les exigences propres à sa pratique artistique (culturelles, techniques, scientifiques). ▪ Concevoir et réaliser en autonomie un projet artistique personnel. ▪ Concevoir et réaliser un projet artistique collectif, y situer sa place et son rôle. ▪ Interroger la singularité de sa pratique artistique et son rôle dans la cité. ▪ Porter un regard critique sur sa propre pratique pour la faire progresser et la situer dans son environnement. ▪ Mettre en lien sa pratique artistique avec différents domaines connexes et les métiers qui en découlent (spectacle vivant, médiation, acoustique, multimédia, santé, environnement sonore, etc.).

Culture musicale et artistique ▪ En toute situation musicale, mobiliser une culture artistique structurée, ouverte et diversifiée pour interpréter, créer, commenter, analyser, comparer, critiquer, etc. ▪ Situer les œuvres musicales (écoutées, étudiées, interprétées, créées, etc.) dans un réseau de références organisées dans le temps et l'espace de la création artistique et en dégager la portée et le sens. ▪ Nourrir ses pratiques d'une curiosité ouverte à toutes les esthétiques musicales. ▪ Convoquer l'ensemble de ses connaissances et capacités pour construire un discours oral et/ou écrit argumenté à partir de situations musicales diverses. ▪ Assurer la médiation publique d'une réalisation artistique.

Chaque année du cycle, au moins trois perspectives relevant de champs de questionnement différents sont choisies par l'équipe pédagogique. En classe terminale et en vue des épreuves de spécialité du baccalauréat, trois perspectives parmi celles choisies sont obligatoirement mobilisées. Elles sont à ce titre spécifiquement mentionnées ci-dessous.

Musique et société ▪ Le rôle de l'artiste dans la cité. ▪ La pratique musicale : sphère privée et sphère publique. ▪ Le musicien et ses publics. ▪ Quels lieux, quels supports pour quelles musiques ? ▪ Le musicien médiateur : penser et créer une forme, présenter et transmettre la musique. ▪ Classe terminale : Mondialisation, diversité et identités culturelles.

Musique et langages ▪ L'évolution des langages : entre constantes et ruptures. ▪ Des processus pour composer, improviser, arranger, transcrire, orchestrer, mixer, etc. ▪ Des chemins vers l'interprétation personnelle. ▪ Langages musicaux et notations. ▪ La musique et le numérique. ▪ Extension du domaine du timbre. ▪ Texte, image, mouvement : influences sur les langages musicaux. ▪ Classe terminale : L'hybridation des langages de la musique.

Musique et esthétiques ▪ La musique, l'espace de la scène, le corps du musicien et son public. ▪ Singularité artistique et diversité culturelle. ▪ Singularité artistique au-delà des influences esthétiques. ▪ Originalité de l'œuvre et contexte culturel. ▪ Son, langage, œuvre, musique. ▪ Style, école, pratique, manière. ▪ Classe terminale : – Relativité des goûts, des modes et des valeurs. – Pratiques musicales, environnement culturel et esthétiques dominantes. – Interpréter aujourd'hui : pour quoi faire ? – Interprétation / recreation / création : quelles frontières ?

OPTION THEATRE

L'enseignement optionnel de culture et pratique du théâtre en classe de seconde s'adresse à des élèves qui souhaitent enrichir leur parcours au lycée d'une formation théâtrale ambitieuse associant les deux établissements partenaires (lycée et établissement d'enseignement artistique). L'élève s'engage dans un parcours exigeant qui lui permet de préciser progressivement ses choix d'orientation dans le domaine du théâtre et d'acquérir une formation générale équilibrée et ouverte sur de nombreuses autres perspectives.

L'élève découvre puis approfondit les approches pratiques et culturelles du théâtre. Il dépasse les représentations les plus convenues de cet art dans sa pratique d'acteur et de spectateur et prend en considération l'art du théâtre dans tous ses aspects : jeu de l'acteur, mise en scène, scénographie, dramaturgie, écritures textuelles et scéniques, création son, lumière, régie, etc. Le théâtre étant un art collectif, la confrontation aux exigences du groupe et à ses enjeux est première pour acquérir les fondamentaux de la pratique théâtrale (corps dans l'espace, travail du geste et du mouvement, imaginaire, jeu avec les partenaires, voix, écoute, regard, adresse, etc.)

Compétences travaillées

Pratique théâtrale ▪ S'approprier les exigences du travail théâtral. ▪ Comprendre et s'approprier les enjeux de la parole sur un plateau de théâtre individuellement ou au sein d'un collectif : lecture, travail de chœur, improvisation, intelligence du texte. ▪ Se situer avec justesse dans le travail de groupe, en sachant faire varier sa position, et pouvoir élaborer un projet collectif et y trouver sa place. ▪ Mobiliser d'autres pratiques artistiques complémentaires du théâtre : masque, marionnette, cirque, clown, chant, instruments de musique, danse, etc.

Culture théâtrale ▪ Lire, analyser et interpréter des œuvres théâtrales. ▪ Comprendre la nature interdisciplinaire du théâtre à travers un parcours cohérent et varié de spectateur. ▪ Mobiliser une méthodologie permettant d'analyser un spectacle : observer, décrire et interpréter. ▪ Mobiliser ses connaissances au service de la pratique théâtrale et de son parcours de spectateur. ▪ Mener des recherches documentaires personnelles. Durant l'année scolaire, les élèves interrogent trois perspectives au moins, chacune relevant d'un champ différent.

Théâtre et société ▪ La place de l'artiste dans la Cité. ▪ Le théâtre, ses lieux et ses fonctions. ▪ La place du spectateur.

Théâtre et langages ▪ Les processus de création : improvisation, écriture de plateau, répertoire, adaptation, traduction, analyse dramaturgique, etc. ▪ Les genres et les registres théâtraux. ▪ Écritures théâtrales contemporaines. ▪ Langages scéniques : éclairage, costume, son, etc.

Théâtre et esthétiques ▪ Théâtre dramatique / Théâtre épique. ▪ Les courants artistiques (baroque, romantisme, réalisme, symbolisme, surréalisme, etc.). ▪ Théâtres du monde et traditions.

CLASSE DE 1 ère ET Terminale

Compétences travaillées

Techniques théâtrales ▪ Maîtriser la respiration et le souffle. ▪ Mobiliser sa technique vocale pour savoir s'échauffer, placer sa voix et la projeter. ▪ Maîtriser la diction et ses règles : phrasé (de l'attaque à la finale), métrique (accentuations, césures, groupes rythmiques, etc.). ▪ Utiliser des techniques corporelles : savoir s'échauffer. ▪ Perception de l'espace scénique et de la relation interpersonnelle qui s'y déploie (proxémie).

Pratiques théâtrales ▪ Au plateau, analyser une scène et en reconnaître les enjeux. ▪ Connaître, diversifier, enrichir son jeu. ▪ Être disponible et ouvert à différentes consignes de jeu. ▪ Expérimenter le rapport au public et à la représentation. ▪ Mobiliser son autonomie pour – façonner sa méthode de travail et aborder un rôle, une scène, un projet ; – mener au plateau un travail de recherche et d'expérimentation. ▪ S'autoévaluer régulièrement et se fixer des objectifs d'apprentissage. ▪ Trouver avec justesse sa place dans un groupe et faire varier sa position. ▪ Mobiliser une autre pratique artistique complémentaire du théâtre. ▪ Prendre en considération l'interdisciplinarité du théâtre dans les projets de création.

Culture théâtrale et artistique ▪ Mettre ses lectures d'œuvres théâtrales et d'ouvrages théoriques ainsi que son expérience de spectateur au service de son jeu et de ses projets. ▪ Suivre un parcours cohérent et varié de spectateur qui tienne compte de la nature interdisciplinaire du théâtre. ▪ Analyser un spectacle, à l'oral et à l'écrit, afin d'exprimer un jugement critique et sensible personnel. ▪ Utiliser ses connaissances au service de sa pratique théâtrale et de son parcours de spectateur. ▪ Être autonome dans la recherche documentaire et dans sa restitution.

Chaque année du cycle, au moins trois perspectives relevant de champs de questionnement différents sont choisies par l'équipe pédagogique. En classe terminale et en vue des épreuves de spécialité du baccalauréat, trois perspectives parmi celles choisies sont obligatoirement mobilisées. Elles sont à ce titre spécifiquement mentionnées ci-dessous.

Théâtre et société ▪ La place de l'artiste dans la cité. ▪ Le théâtre, ses lieux et ses fonctions. ▪ La place du spectateur. ▪ Théâtre public et politiques culturelles. ▪ Théâtre et politique. ▪ Classe terminale : Théâtre et enjeux de la cité.

Théâtre et langages ▪ Les processus de création : improvisation, écriture de plateau, répertoire, adaptation, traduction, analyse dramaturgique, etc. ▪ Les genres et registres théâtraux. ▪ Écritures théâtrales contemporaines. ▪ Langages scéniques : éclairage, costume, son, etc. ▪ Vers, versification. ▪ Théâtre et nouvelles technologies. ▪ Théâtre et autres arts : cinéma, arts plastiques, arts performatifs, arts du récit, etc. ▪ Classe terminale : Nouveaux langages théâtraux et interdisciplinarités artistiques

Théâtre et esthétiques ▪ Théâtre dramatique / Théâtre épique. ▪ Les courants artistiques (baroque, romantisme, réalisme, symbolisme, surréalisme, etc.). ▪ Théâtres du monde et traditions. ▪ Le théâtre post-dramatique. ▪ Les grandes écoles du jeu de l'acteur. ▪ Classe terminale : Enjeux esthétiques de la mise en scène et du jeu d'acteur.



CONSERVATOIRE

En musique et en danse, ce sont les conservatoires qui font référence. Deux cursus coexistent, l'un au niveau national, l'autre régional. Les conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD) de Paris et de Lyon forment des professionnels de très haut niveau. Le conservatoire de Paris forme au DNSP de comédien. L'accès se fait sur un concours d'entrée très sélectif.

Plus nombreux et donc plus accessibles, les conservatoires à rayonnement régional (CRR) et départemental (CRD), permettent de préparer un diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP) en musique, en danse ou en art dramatique, ou un diplôme d'études musicales (DEM) et un diplôme d'études chorégraphiques (DEC) ou un diplôme d'études théâtrales (DET) et de poursuivre ensuite, dans certains CRR, par un diplôme national supérieur professionnel.

Certains conservatoires assurent la préparation au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou de danse, ainsi qu'aux diplômes d'État de professeur de musique ou de danse. Là aussi, la concurrence est rude. Seuls les meilleurs instrumentistes, danseurs et chorégraphes trouveront leur place dans les orchestres symphoniques ou les compagnies de ballet.

En Théâtre

- Le DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel) se prépare en 3 ans au sein d'un Conservatoire, d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école. Cette formation peut être suivie après l'obtention du DET (Diplôme d'Etudes Théâtrales) ou du DNOP (Diplôme National d'Orientation Professionnelle) d'art dramatique à la Cité des Arts de Montpellier. Le DNSP de comédien (DNSPC) est proposé dans trois écoles supérieures d'art dramatique pour la spécialité « auteur dramatique » et dans une dizaine d'écoles pour la spécialité « comédien ». La spécialité « auteur-marionnettiste » se prépare à l'ES-NAM (Ecole Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette) de Charleville-Mézières.
- Le DE (Diplôme d'Etat) de professeur de théâtre se prépare dans les Pôles supérieurs d'enseignement artistique et dans les écoles supérieures d'art dramatique.
- La Licence « Arts du spectacle » se prépare en 3 ans à l'université
- La Licence Professionnelle GePSAC « Gestion de projets et structures artistiques et culturels », accessible après l'obtention du diplôme de niveau bac+2 ou à la suite de deux années de licence, se prépare en 1 an et se décline en plusieurs spécialités. Par exemple, la spécialité « arts vivants » proposée par l'Université de Bourgogne, ou encore la spécialité « musique et spectacle vivant » proposée par l'Université Savoie-Mont-Blanc.

UNIVERSITE

L'université prépare quant à elle aux métiers de l'enseignement, de l'animation culturelle ou de la gestion de l'art. Pas aux carrières d'artistes-interprètes mais des partenariats existent entre les Universités et les établissements préparant aux diplômes nationaux (DNSP notamment).

- **Les licences générales** (bac+3) et les **masters** (bac+5) spécialisés dans la musique ou la danse relèvent en général du domaine des arts.

Exemples : Licence arts du spectacle - danse

Licence arts du spectacle : théâtre et danse.

Souvent organisés en liaison avec un conservatoire, ils attirent un grand nombre d'étudiants.

Pour éviter toute déconvenue, mieux vaut se renseigner sur les conditions d'inscription et les programmes d'études.

- **Les formations en danse sont rares à l'université.**

Seules trois d'entre elles proposent des licences : Nice, Paris 8, Lille 3 (musique et danse).

Nice exige un niveau attesté par le conservatoire à rayonnement régional ; Paris 8 demande un niveau de pratique confirmé en danse classique, contemporaine, hip-hop ou jazz.

- **Les DEUST théâtre (bac + 2) : l'Université de Franche-Comté et l'Université d'Aix-en-Provence**
- **Les licences professionnelles autour de la danse, du cirque ...**

Musique

Il existe des licences générales mention musique ou musicologie. La pratique musicale y représente la moitié des enseignements. Des cours plus théoriques portent sur l'histoire de la musique.

L'université prépare au master musique qui permet, avec parcours enseignement, de se présenter au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et à l'agrégation dans la spécialité.

Autre possibilité : le diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) en 2 ans. On peut aussi y accéder avec une 2e année validée de licence (L2) de musique.

Quelques licences professionnelles (bac + 3) en 1 an sont également accessibles.

Les spécialités varient selon les facs : gestion et développement des structures musicales au Mans, métiers de la scène lyrique à Nancy...

Autres possibilités :

Diplôme national d'orientation professionnelle de danse – Conservatoire à rayonnement départemental (Troyes, La Rochelle, Rennes, Paris, Versailles, Niort, Châtellerauld, Poitiers, Yerres, Meudon, Bobigny, Montreuil, Créteil, Saint-Maur-des-Fossés)

Diplôme national supérieur professionnel de danseur - CFA des métiers de la danse, de la voix et du théâtre - R. Hightower Mougins (06), Ecole supérieure de Danse Rosella Hightower Mougins (06), Cannes (06), Ecole nationale supérieure de danse de Marseille (13), Centre national de danse contemporaine Angers (49), Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon (69), Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt (75), Ecole de danse de l'Opéra national de Paris Nanterre (92) Option danse

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2". D'autres possibilités de poursuites d'études existent, n'hésitez pas à vous renseigner